

**Aide étudiante pour L'Engagement citoyen (AILE 23)
Sur sélection de jury***

(pour les étudiants résidents roubaisiens, boursiers - ou non boursiers Crous
Année universitaire 2021/2022

Entrée en 2^e année ou 3^e année d'études supérieures (Licence 2 ou 3)
dans un établissement de la Région Hauts-de-France

ATTENTION : UNE SEULE DEMANDE soumise au jury, soit en L2, soit en L3

Candidat(e)

F M

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse du demandeur à Roubaix :

Tél fixe Tél portable..... E-mail.....

- Etes-vous titulaire de la bourse nationale (Crous) ? **Oui** **Non**

Quel échelon/CROUS ? : 0bis 1 2 3 4 5 6 7 (cocher la case correspondante)

- Etes-vous titulaire de la bourse du Conseil Régional Hauts-de-France (formation sanitaire et sociale) ? **Oui** **Non**

Etudes suivies dans la région Hauts-de-France

Etablissement fréquenté :

Adresse de l'établissement :

Diplôme préparé - Année 2021/22 :

Niveau d'études 2020-2021 et lieu d'établissement :

Niveau d'études 2019-2020 et lieu d'établissement :

Situation des parents

Père	Mère
Nom.....	Nom (jeune fille).....
Prénom.....	Prénom.....
Adresse.....	Adresse.....
Code postal..... Ville.....	Code postal..... Ville.....
Date de naissance.....	Date de naissance.....
Profession.....	Profession.....
Employeur.....	Employeur.....

TSVP

Projet professionnel motivé :

Présentation de vos objectifs professionnels et de votre projet d'études supérieures après la licence 2 ou après la licence 3 :

Projet citoyen / engagement associatif :

Présentation de votre motivation et votre engagement citoyen dans la ville :

Actions citoyennes obligatoires 2021 / 2022 à effectuer avant le 30 mai 2022

Pour bénéficier de l'aide étudiante, il faut effectuer 20 heures d'actions citoyennes ou d'aides aux devoirs, ou d'action citoyenne, ou devenir bénévole AFEV pendant l'année universitaire 2020/21.

*Fin novembre, le jury sélectionnera les étudiant(e)s, sur dossier, selon le projet d'études et l'implication citoyenne ; il attribuera une aide de 300€ à 1000 €, versée en 1 fois, dès que l'organisme a validé la participation citoyenne effective aux séances du bénévole.***

Non boursiers Crous ou non boursiers régionaux : 300 €

Boursiers Echelons : 0bis, 1 et 2 : 500 €

Boursiers Echelons 3, 4, 5 : 700 €

Boursiers Echelons 6 et 7 : 1000 €

*****Attestation de participation signée du demandeur et de la structure, qui sera à fournir au plus tard le 30 mai 2022 au service Jeunesse de la mairie.***

Actions citoyennes : « Agir avec l'AFEV à Roubaix » (Novembre à juin)

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (Afev) lutte contre les inégalités scolaires et culturelles dans les quartiers populaires. L'Afev permet à deux jeunes de se rencontrer : une jeune étudiante qui souhaite se mobiliser et une jeune en difficulté qui a besoin d'un suivi particulier.

De novembre/décembre à juin, vous accompagnez un jeune (de 5 à 15 ans) 2 heures par semaine, à son domicile dans un quartier de Roubaix. Selon le jeune, les problématiques abordées pourront être la découverte du livre, l'estime de soi, l'orientation, la méthodologie de travail, l'ouverture culturelle...

Ainsi, les séances pourront avoir lieu au domicile du jeune ou en extérieur afin de visiter un quartier, se rendre au musée, à la piscine, en médiathèque...

Des formations, sorties collectives et temps d'échanges vous seront proposés régulièrement par l'équipe de l'Afev vous permettant de rencontrer les autres bénévoles dans un cadre convivial !

Une expérience enrichissante à valoriser dans votre cursus universitaire (module optionnel AFEV, disponible dans certains établissements). Vous recevez l'appui et les conseils d'une équipe de permanents Afev.

- **Contacts : Betty Fradin, betty.fradin@afev.org - AFEV, La Troisième Place (Espace Grand rue, 21 grande rue), 59100 Roubaix - www.afev.org - Tel. 09 83 01 94 98**

Actions citoyennes associatives : au total 20 heures d'accompagnement scolaire dans un centre social de Roubaix ou dans une association de Roubaix (avant le 30 mai 2022)

1/ Le centre social propose aux étudiants bénévoles, de participer à l'accompagnement scolaire d'élèves des écoles primaires et de collège, notamment dans les matières scientifiques, littéraires et en mathématique.

Dès que vous avez été sélectionné par le jury (décision en novembre), vous devez contacter un des 4 centres sociaux ci-dessous, au choix (si possible suivant votre lieu d'habitation à Roubaix), pour vous inscrire au bénévolat / aides aux devoirs

. Centre social Alma (quartier Nord) : 177 rue de l'Alma, Tél. 03.20.36.32.51

. Centre social Nautilus (Ouest), 2 rue de Croix, Tél. 03 20 26 10 47

. Centre social Fresnoy-Mackellerie (Nord Ouest) : 77 Rue de Rome, Tél. 03.20.24.13.45

. Centre social des 4 Quartiers (Est): 135 avenue Roger Salengro (1er étage),Tél. 03 20 02 35 40

2/ Autre association roubaisienne :

Nom et adresse :

.....

Nom du responsable :

Choix de l'action citoyenne obligatoire (cocher la case de votre choix)

Agir avec l'AFEV à Roubaix

Accompagnement scolaire dans 1 des 4 centres sociaux, au choix :

Nom du centre social :

Autre association de Roubaix :

Attention :

Il faut terminer avant le 30 mai 2022, les 20h d'actions citoyennes

DATE d'engagement : / / 2021

Signature de

l'étudiant :

TSVP

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- 1 CV (Curriculum Vitae) actualisé 2021
- Photocopie de la carte d'identité du candidat.e
- Photocopie de l'avis d'imposition, ou de non-imposition 2021 sur les revenus 2020 (du demandeur ou des parents)
- Certificat d'inscription mentionnant le niveau d'études, le diplôme préparé ainsi que le nom de l'établissement des Hauts-de-France (*ce document est à fournir au plus tard le 10 novembre 2021*).
- Photocopie de la notification définitive de la bourse nationale Crous 2021 (recto-verso) ou de la bourse Régionale (IFSI/IFAS) (*partie mentionnant le nombre de parts, le montant, le niveau d'études et l'établissement universitaire*).
- Relevé d'identité bancaire ou postale au nom et à l'adresse à Roubaix de l'intéressé(e)
- Attestation de sécurité sociale de l'étudiant(e) de l'année **2021/2022**.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois justifiant de votre adresse à Roubaix (*EDF, facture téléphone ou loyer*) ou une attestation d'hébergement et copie de la carte d'identité de l'hébergeant + un justificatif de domicile de l'hébergeant.
- Justificatif d'inscription sur les listes électorales de Roubaix

*** Jury composé d'élus de la ville de Roubaix, de représentant du Crous, du CCAS, de l'université, (UNE seule sélection par candidat : soit en L2, soit en L3)**

Pour tous renseignements :

Direction Jeunesse : Fabien Lefèbvre, flefebvre@ville-roubaix.fr, tél. 03 20 36 91 46 (Pôle Deschepper)

Dossier à télécharger : <https://www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/etudiants/aides-etudiantes/>

IMPORTANT

Le dossier dûment rempli, accompagné des pièces énumérées ci-dessus doit être remis impérativement aux guichets de l'Accueil Central de l'Hôtel de Ville, en échange d'un récépissé de réception :

- Mairie de Roubaix, 17 Grand Place :

Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Le samedi de 8h30 à 12h

(Métro Ligne 2 / Grand'Place)

- A partir du 7 septembre 2021, jusqu'au 12 novembre inclus 2021

**Tout dossier déposé incomplet après cette date,
sera systématiquement refusé
et aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé**